

MAISON DES INNOVATIONS SOCIALES ET DES SOLIDARITÉS

Entre nature, bâti et usages, le quartier d'Esp'Asse est un territoire en mutation, évoluant de manière organique, au gré des besoins et des initiatives. La topographie de l'Asse et les vues sur la forêt en soulignent la relation forte au paysage, tandis que les bâtiments existants, témoignent d'un passé d'extension et d'adaptation continue. L'absence de centralité, la pluralité d'usagers-ères et la multiplicité des accès produisent un foisonnement spatial et social effervescent .

Pour articuler la diversité d'usagers-ères et de pratiques: artistes, associations, logements d'urgence, services, les espaces intersiticiels sont indispensable. Ils laissent la place à une diversité d'activités visibles sans être complètement publiques : ateliers, pauses, fêtes, échanges.

L'intention du projet n'est pas de stabiliser, mais d'accompagner ce mouvement. Il s'agit de prolonger une logique de transformation continue, en renforçant les qualités existantes : la diversité des acteurs-ices , la souplesse des lieux, la relation sensible au paysage. Le projet se veut catalyseur, non imposition : un cadre évolutif qui respecte le site dans sa capacité à accueillir usages.

LIEN À LA VILLE ET ACCESSIBILITÉ



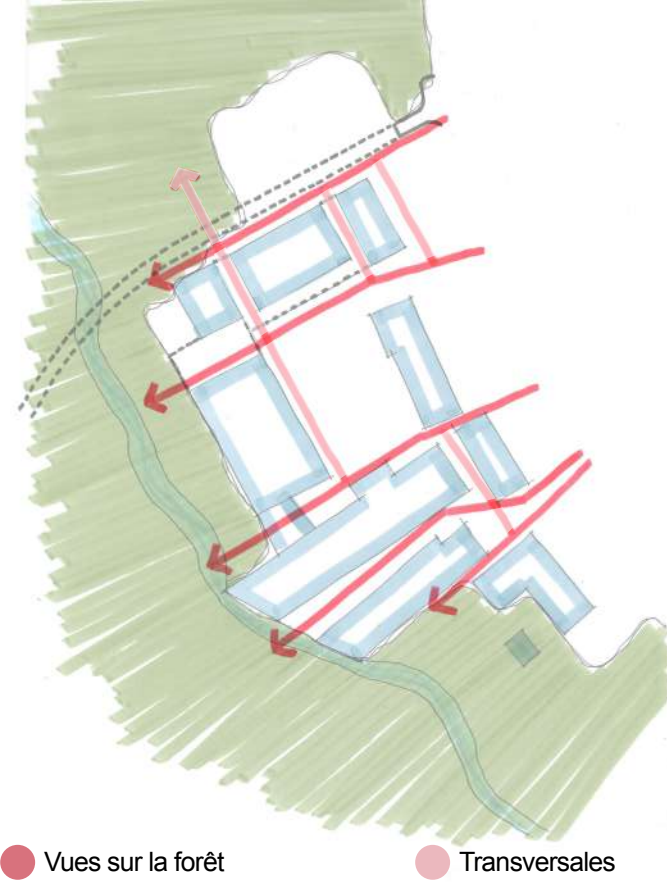
Aujourd'hui, le site accueille une grande diversité d'activités, mais reste discret à l'échelle urbaine. Enclavé entre voie ferrée, route et rivière, il fonctionne en retrait, difficile d'accès pour le public et peu visible depuis la ville.

La future passerelle de mobilité douce constitue un geste structurant : elle relie les deux rives, connecte directement le site à la gare et aux nouveaux quartiers, et ouvre de nouvelles possibilités de passage et d'entrée.

Notre projet veille à ce que ce lien ne se limite pas à désenclaver le site. Il vise à en révéler la richesse, en proposant une interface qui respecte son identité.

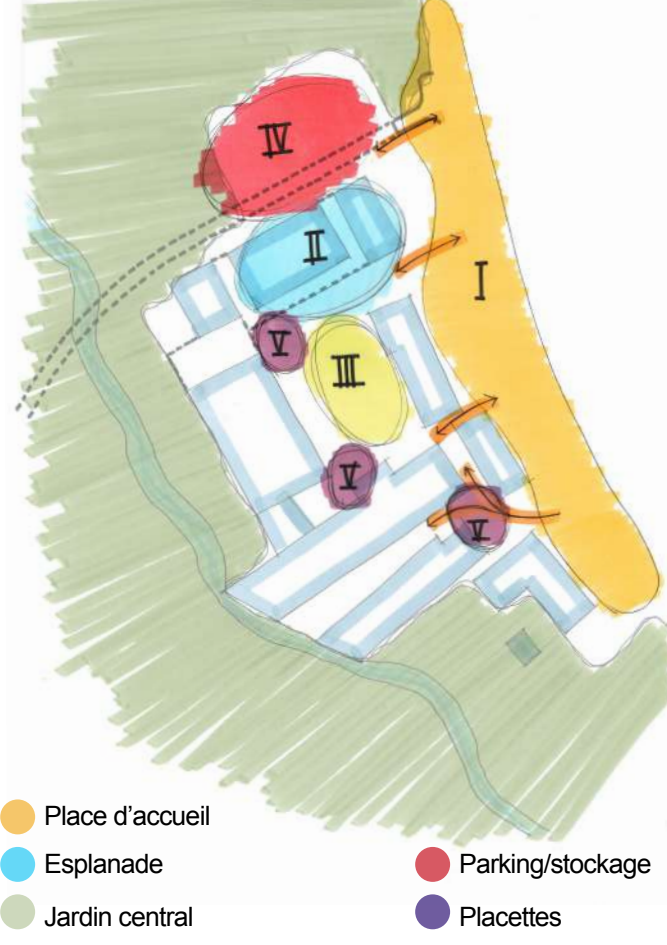
La création d'une esplanade, en dialogue avec la future passerelle, élargit l'accueil à un public plus vaste, tout en favorisant l'esprit d'atelier, la diversité des usagers et les formes d'appropriation qui caractérisent ce territoire vivant.

UN RAPPORT DIRECT AU PAYSAGE



Le projet propose de conserver et d'amplifier le rapport privilégié du site à son paysage. Les percées visuelles depuis la route de l'Etraz sont renforcées par la position du nouveau bâtiment, qui s'inscrit avec justesse dans la topographie et valorise les vues existantes. Inspiré par les qualités du lieu, la fragmentation en plusieurs corps distincts, reliés par des passages couverts, permet une grande accessibilité depuis toutes les directions et favorise une circulation fluide entre les différentes entités du programme. Ces interstices dégagent des respirations paysagères et créent des transitions douces entre bâti et nature. Le projet s'ancre ainsi dans son environnement tout en ouvrant de nouvelles perspectives sur le paysage et sur la vie collective du site.

PAYSAGE INTERSTICIEL

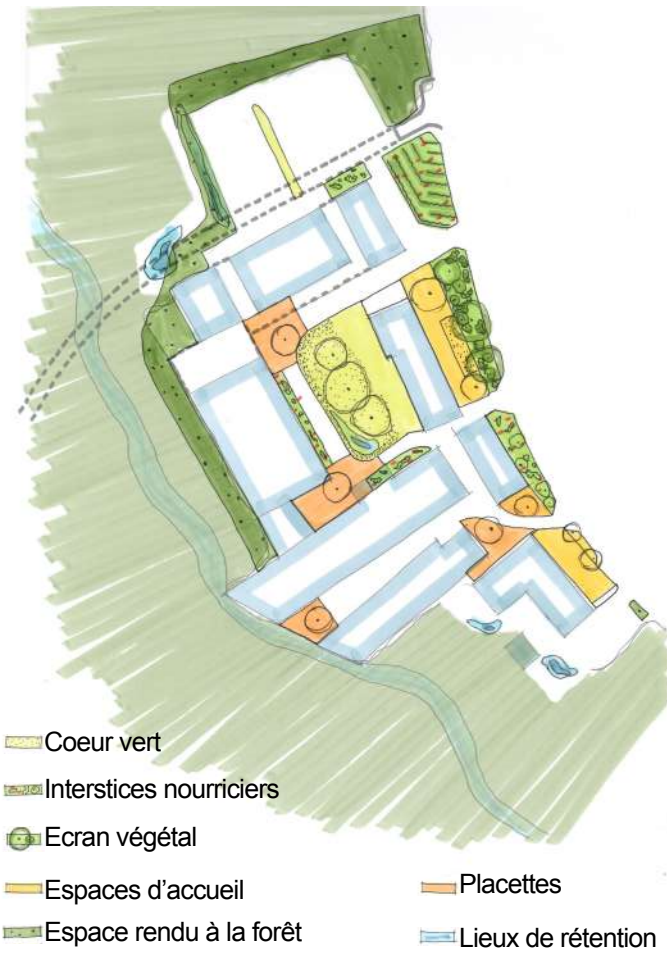


Le site existant se distingue par une grande diversité d'espaces extérieurs, pour la plupart définis entre les bâtiments. Ces interstices, aux dimensions et géométries variées, accueillent une multitude d'usages : espaces appropriables en lien avec les ateliers, ou lieux plus ouverts favorisant rencontres et événements publics. Cette hétérogénéité crée un lieu vivant, évolutif et toujours en appropriation.

Le projet prolonge et enrichit cette logique en introduisant de nouvelles typologies : une esplanade surélevée avec vue sur la forêt, une terrasse tournée vers les Alpes, des zones couvertes pour des activités créatives, un grand escalier public, à la fois lieu de passage et scène, ainsi que des seuils ouverts le long de la route.

Ces espaces tissent un lien entre le site et ses visiteurs, entre le quartier et la future passerelle, dans une continuité urbaine, sociale et paysagère.

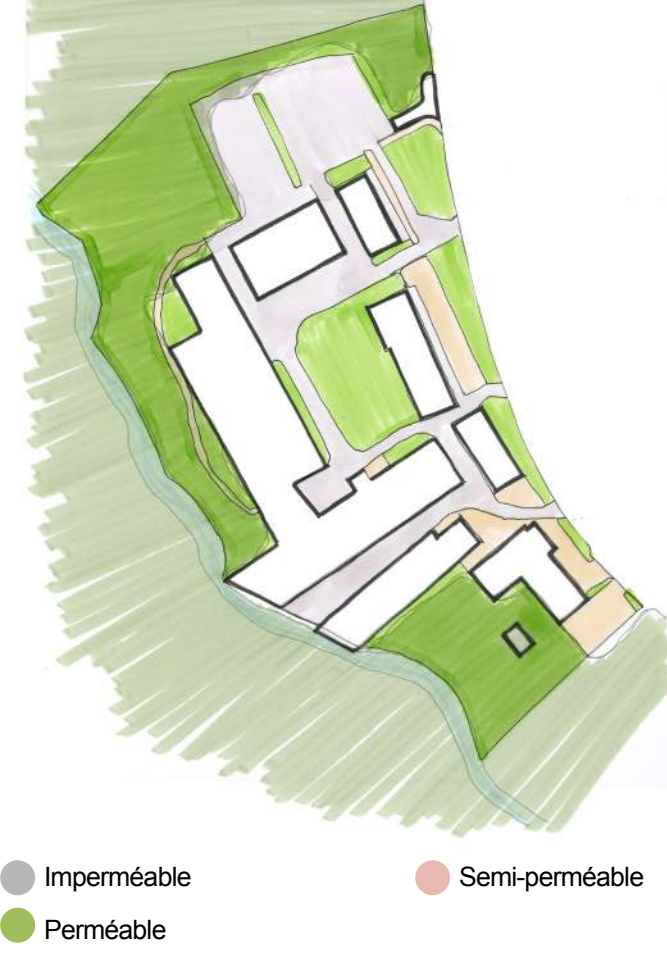
VÉGÉTATION



Le site est caractérisé par une grande richesse de programme. Des activités très variées cohabitent. Le projet végétal visera trois objectifs : Une végétation productive et nourricière, écologique et biodiversitaire et finalement ornementale.

Les espaces interstitiels seront colonisés par des arbustes, vivaces et annuelles dont on pourra cueillir les fruits librement. Le jardin central sera augmenté d'un espace sanctuarisé où une prairie fleurie accueillera le bassin de rétention des eaux. Deux châtaigniers jouxtent le marronnier et offriront de la matière première pour les menus de chasse de l'automne. Les placettes actives, seront plantées d'arbustes pérenniant la tradition suisse romande du tilleul central, lieu où était rendue la justice et où se tenaient les conseils de village. Le long de la route, les places d'accueil du site, vitrines sur la rue seront ombragées par des arbres haute-tige. Le potager sera conçu selon les principes de de J.-M. Fortier. Finalement des espaces périphériques seront rendus à la forêt.

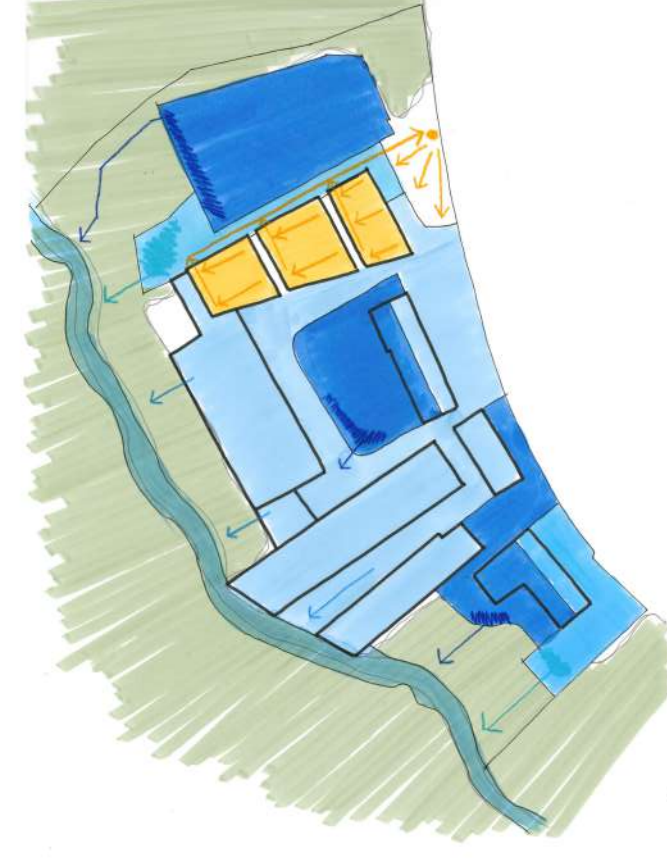
PERMÉABILITÉ



Les activités du site nécessitent des accès pour véhicules motorisés. Nous avons donc procédé à une désimperméabilisation sélective et précise.

Les espaces d'accueil du site : placette devant le bâtiment A et devant le café existant, à vocation piétonne seront traitées en graviers (semi) perméables. De même que les lieux d'activation disséminés sur le site. Les chemins moins empruntés le seront aussi (terrasse actuelle du restaurant) Les franges de ces espaces seront déminéralisées et permettront des plantations généreuses (écran végétal devant le bâtiment A). Le parking central nous a semblé plus opportun de considérer que ces plates-formes offriraient dans leur état actuel un grand potentiel d'une part pour la phase de collection des matériaux préalable au chantier mais aussi à l'avenir pour la tenue d'événements : marché, chapiteaux, concerts, etc... Une telle plate-forme, bien qu'elle joue un rôle péjorant du point de vue des îlots de chaleur, est une réelle richesse pour les activités de la MISS.

GESTION DES EAUX



Actuellement les eaux météoriques sont renvoyées directement à la rivière. L'enjeu du projet sera de freiner ces eaux pour profiter de leurs bénéfices en termes de rafraîchissement, d'arrosage et pour la petite et micro-faune.

Cette rétention des eaux prendra la forme de dépressions dans le terrain, hors du domaine vital des arbres existants. Le fond de ces creux sera tapissé d'argile afin de minimiser le risque d'infiltration à travers les terrains identifiés comme pollés. Certaines eaux de surface ainsi que les toitures des nouveaux bâtiments seront ainsi détournées. Les toitures de la MISS quant à elles sont guidées vers une citerne de récupération qui servira à arroser le potager.

Considérant la répartition des 900mm de pluie annuels dans cette région on peut imaginer que les ouvrages de rétention, destinés à freiner l'eau avant de l'évacuer pouront les retenir et les évapotranspirer en grande partie localement.



Lecture territoriale

AMÉLIORATIONS, SUITE AU RETOUR DU JURY

Phasage et stationnement
La stratégie de phasage est optimisée pour la planification, le paysage, le réemploi, la concertation et le stationnement. Le site disposera en permanence d'au moins 50 places de parking, même pendant les travaux, pour répondre à tous les besoins.

Projet paysager et topographie
Le projet architectural et paysager s'adapte finement à la topographie du site, avec une attention renforcée par rapport à la phase 1. Tous les abords sont pris en compte : potager, stationnement vélo, cueillette, terrasse, place supérieure, jardin et zone forestière.

Pôle restauration
Le pôle restauration est entièrement restructuré, intégrant les nouvelles cuisines et chambres froides de plain-pied dans la salle de repas. L'ancienne surface du restaurant pourra ainsi être réaffectée à d'autres usages à l'avenir.

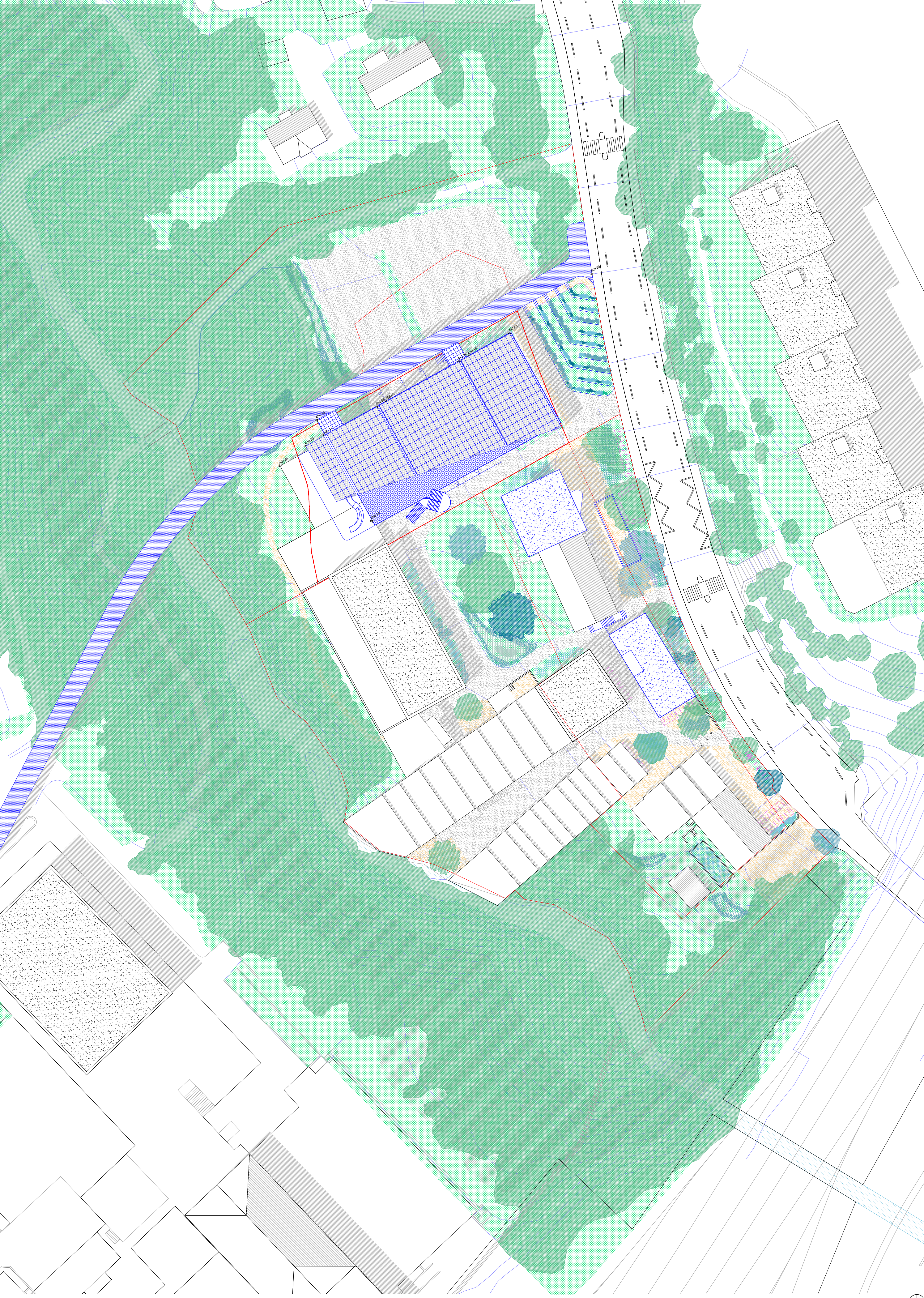
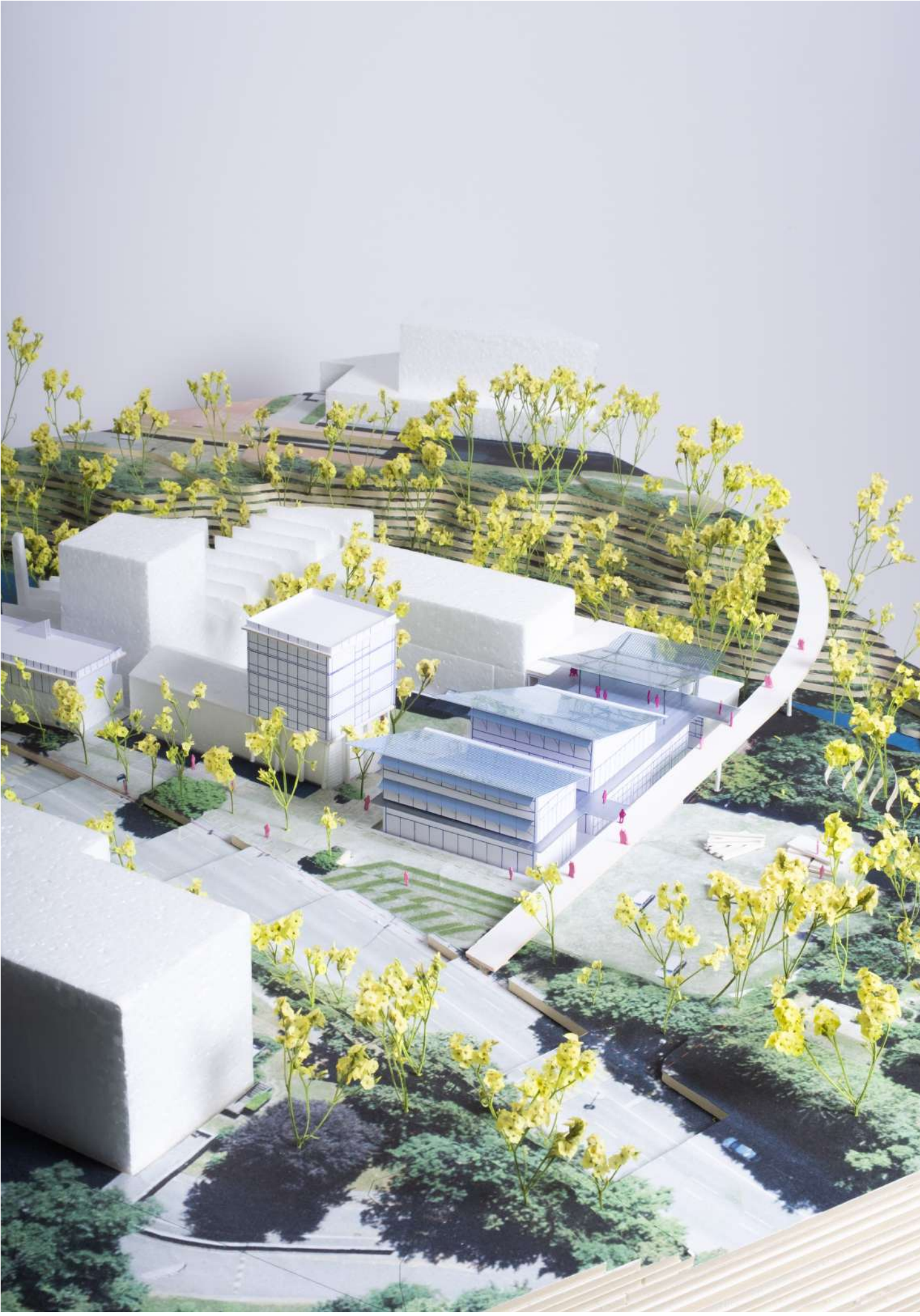
Front desk et espace d'exposition
Le front desk et l'espace d'exposition sont situés au croisement de la nouvelle passerelle douce et de l'esplanade, en lien avec le grand escalier public. Ils occupent ainsi une position centrale et structurante du projet.

Esplanade
L'esplanade est désormais ombragée, renforçant son confort et son attractivité. Elle devient un véritable lieu de lien social et de rencontre pour tous.

LE RESTAURANT, AVEC VUE SUR LA FORÊT



LES ATELIERS, ET LES TERRASSES SUR LE JARDIN



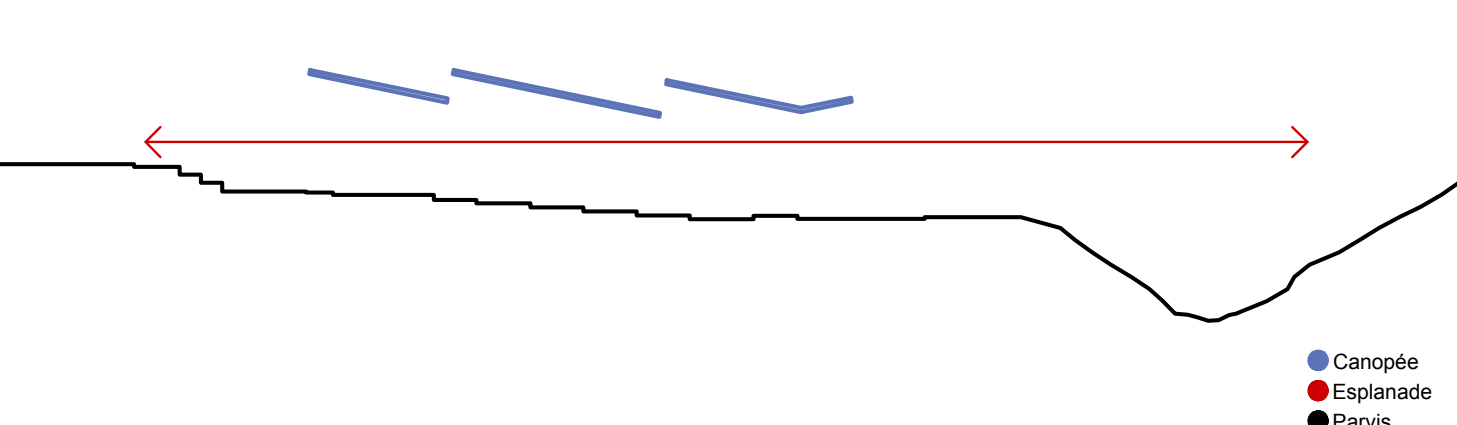
Plan de situation 1/500

L'ESPLANADE, NOUVEL INTERFACE SOCIAL ENTRE LA VILLE ET LE SITE



Photo de maquette

MEP MAISON DES INNOVATIONS SOCIALES ET DES SOLIDARITES
ORGANISATION PROGRAMMATIQUE

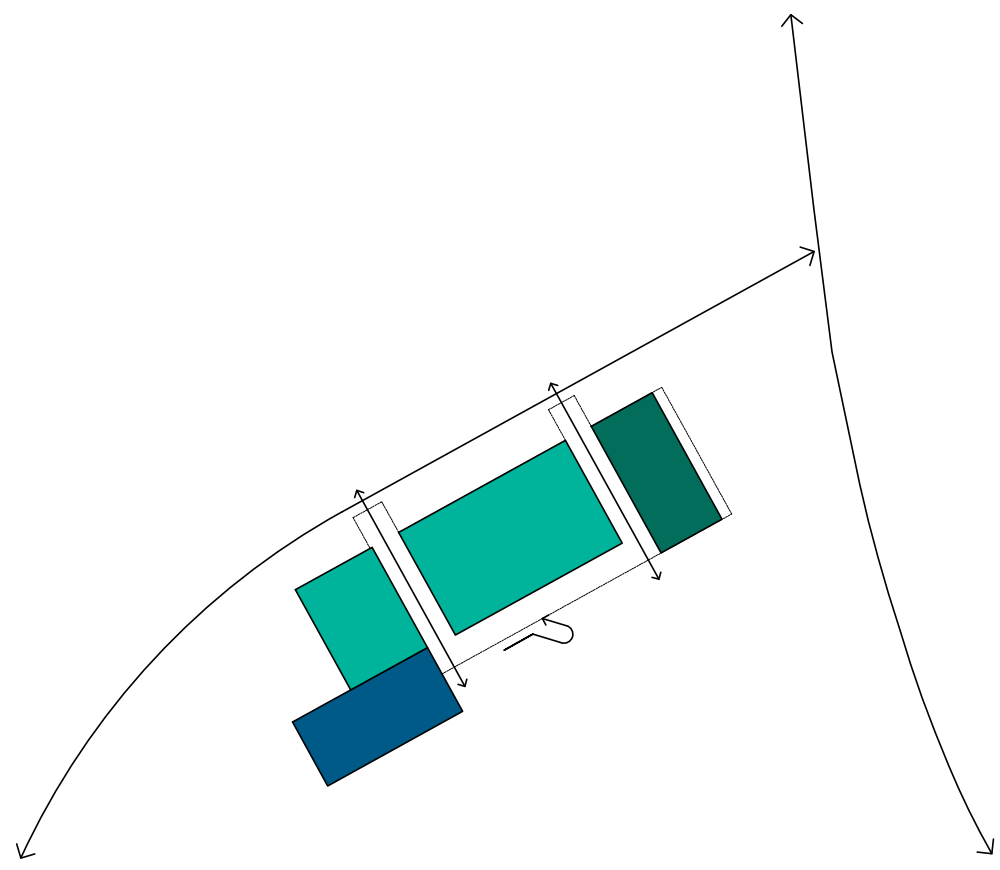


Le projet s'appuie sur la fragmentation existante du site pour proposer une organisation souple et évolutive. La MISS se déploie en plusieurs volumes, en continuité avec le tissu bâti en place, favorisant une lecture fluide des usages et des parcours.

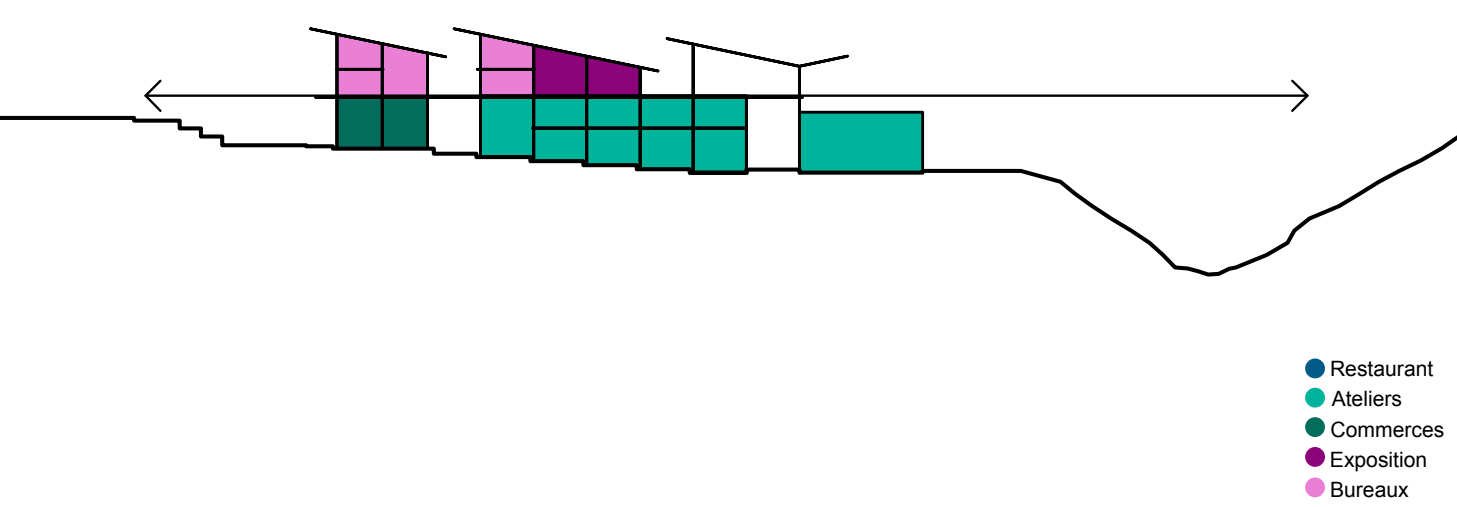
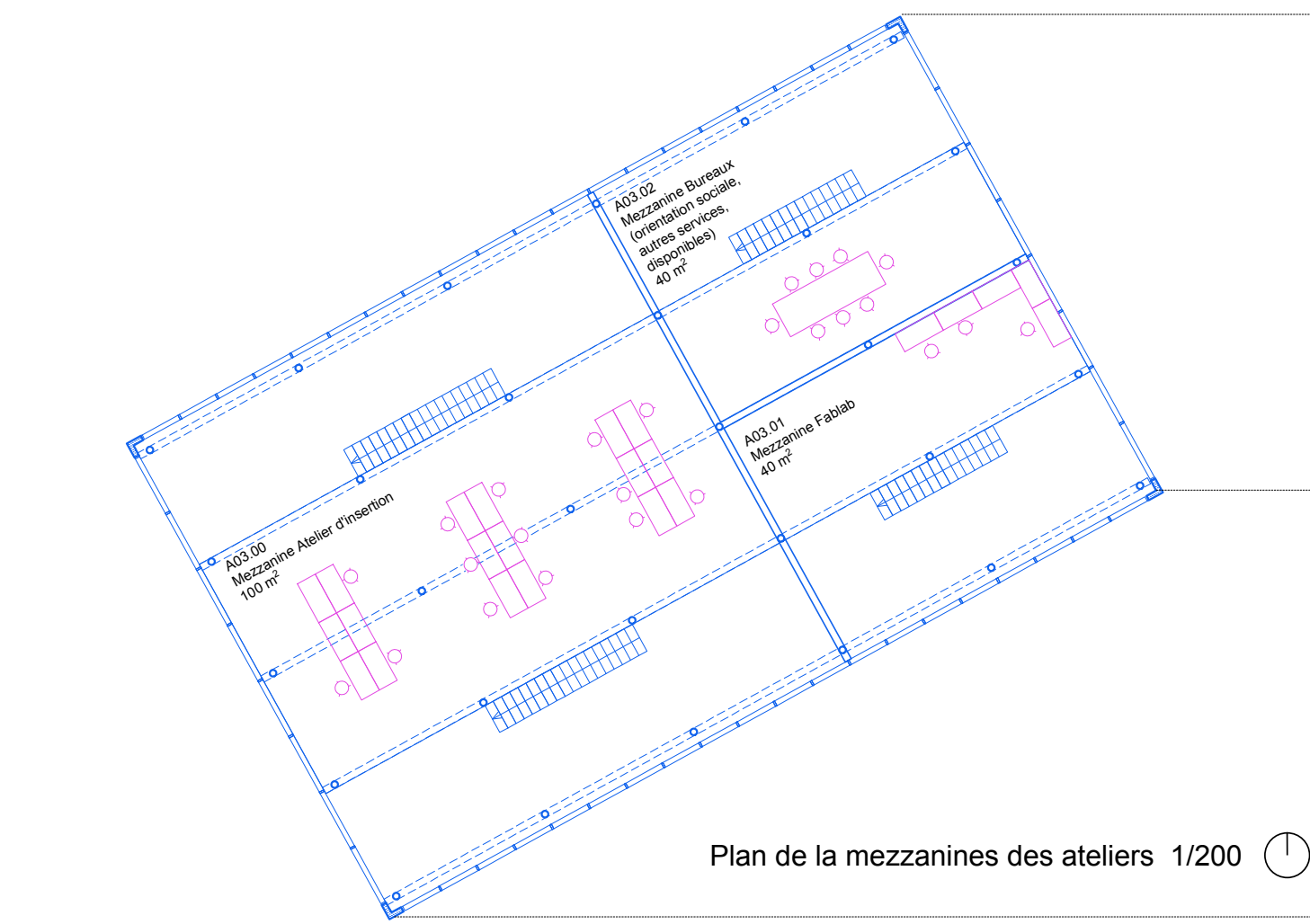
Trois niveaux structurent le projet : le parvis, ancré dans le sol, accueille les ateliers, les livraisons et les services liés à l'existant ; l'esplanade, au niveau de la passerelle, devient un lieu de rassemblement et de culture, véritable place du village ; la canopée, en hauteur, ouvre le site sur le paysage, comme un belvédère habité.

Cette organisation renforce les qualités actuelles : multiplicité des accès, variété des ambiances, porosité entre intérieur et extérieur tout en favorisant les moments de rencontres et d'échanges. La MISS n'impose pas un fonctionnement, elle offre un cadre adaptable, en écho aux pratiques déjà présentes et à celles à venir.

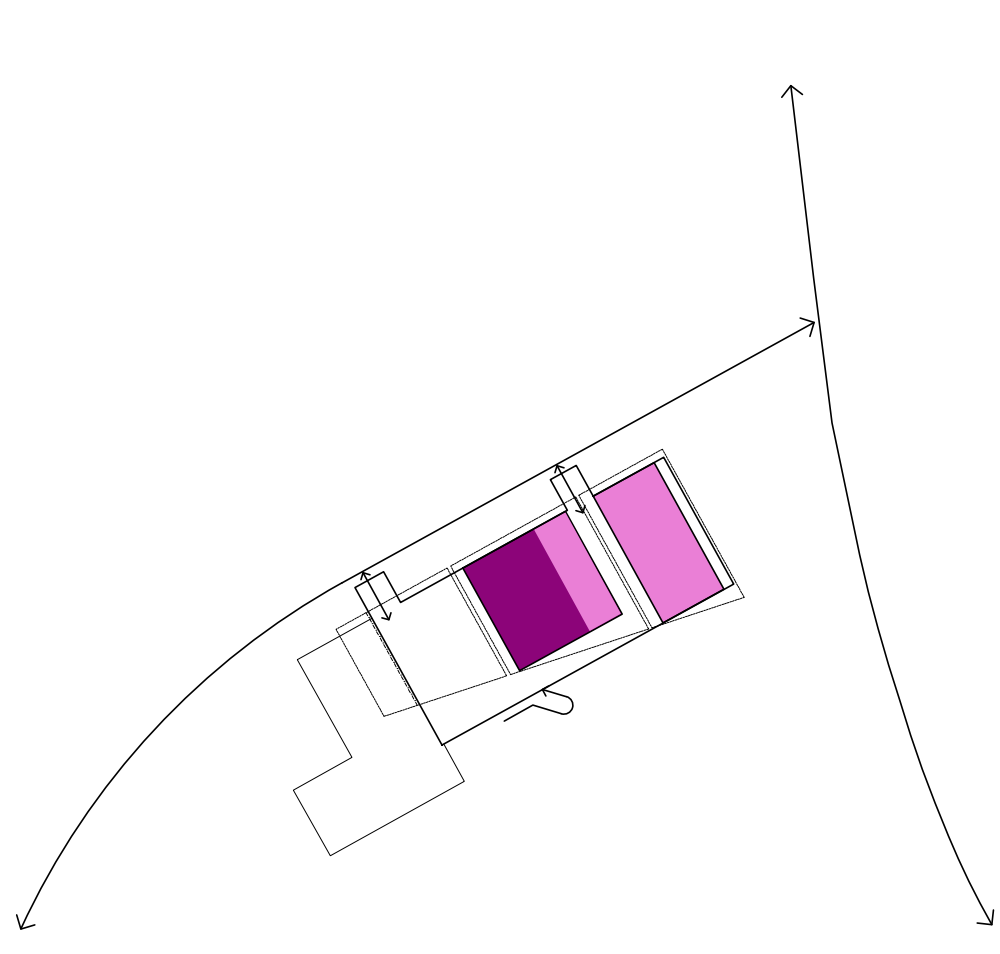
LE PARVIS: ATELIERS, RESTAURANT ET COMMERCES



Le parvis est habité par une diversité d'usagers-êtres. Sur le front de rue, les commerces équitables ouvrent leurs portes aux habitants-tes du quartier, qu'ils arrivent à pied ou en voiture. En retrait, dans le prolongement de la topographie, s'élève le bâtiment des ateliers, qui accueille les locataires et les acteurs quotidiens de la fondation. Au cœur du site, la salle de repas prend place dans le bâtiment existant, avec sa terrasse et son ouverture directe sur la forêt. Elle agit comme une invitation claire et généreuse adressée à la ville.

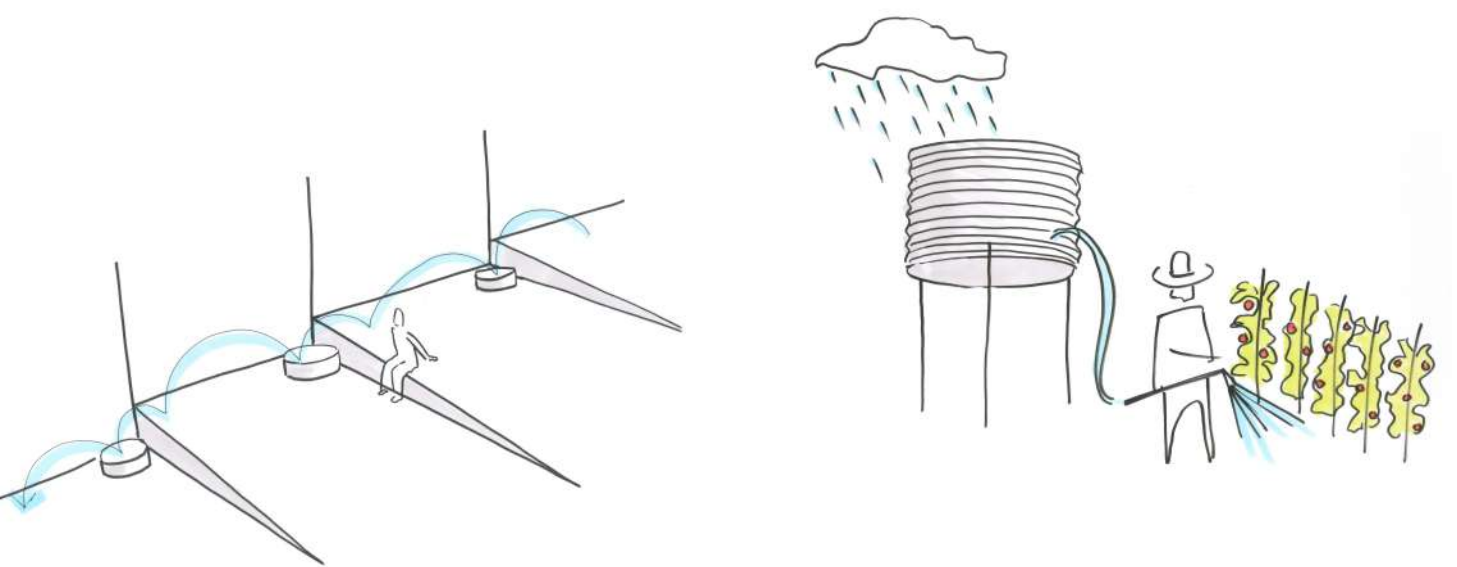


L'ESPLANADE: LES BUREAUX ET L'EXPOSITION



Le niveau de l'esplanade s'organise autour des programmes capables d'attirer un public plus large. Il intègre notamment la terrasse du restaurant, facilement repérable grâce à une signalétique adéquate, et protégée par une toiture légère. Dans le volume attenant se trouve le front desk ainsi que les espaces de travail partagés, désormais placés au cœur du projet. Ce même volume accueille également l'espace d'exposition, en offrant une vitrine aux artistes locaux. Enfin, le bâtiment côté route rassemble une série de bureaux, répondant à des besoins accrus d'intimité.

LES DISPOSITIFS PAYSAGERS



LES PLATES-FORMES ATELIERS

Les ateliers s'inscrivent au plus près de la topographie du site. Les marches en sifflet permettent de glisser d'un niveau à l'autre.

L'ARROSAGE

Une citerne aérienne stocke les eaux pluviales de la toiture de la MISS. On s'en sert pour arroser le potager, de façon gravitaire.

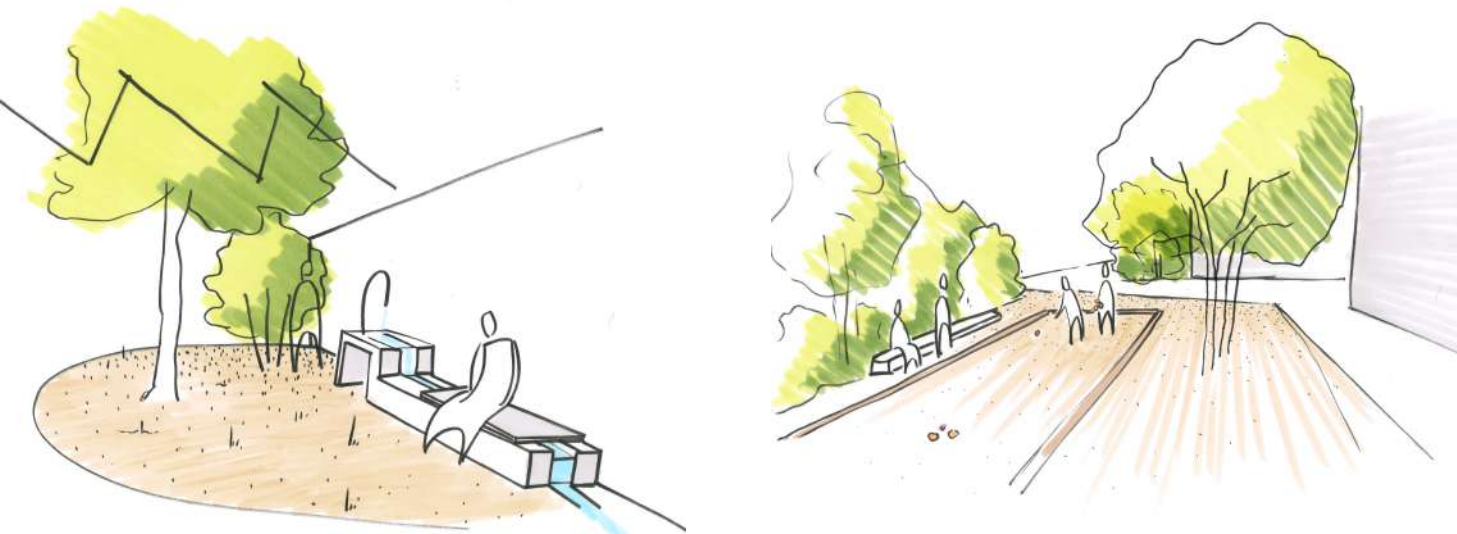


LE BISSE

Le long du chemin dans la forêt l'eau de pluie est rendue visible dans un canal aérien léger qui ressemble un peu à un bisse valaisan.

LA CUEILLETTE

Toute personne passant à proximité des interstices noumiers est invitée à grappiller les fruits du jour. Selon les saisons: framboises, figues, aromatiques et même des fleurs de monarde !



LA PLACETTE

A l'entrée de la rue des Artisans, on peut pique-niquer à l'ombre d'un tilleul et profiter de l'écoulement de l'eau d'une fontaine.

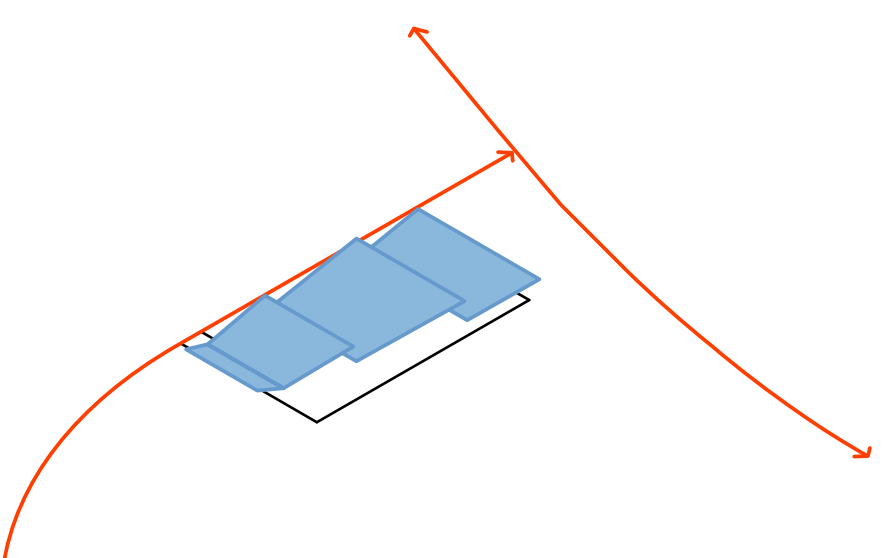
LA PÉTANQUE

Devant le bâtiment A on joue désormais à la pétanque à l'abri du trafic et à l'ombre des nouveaux arbres.





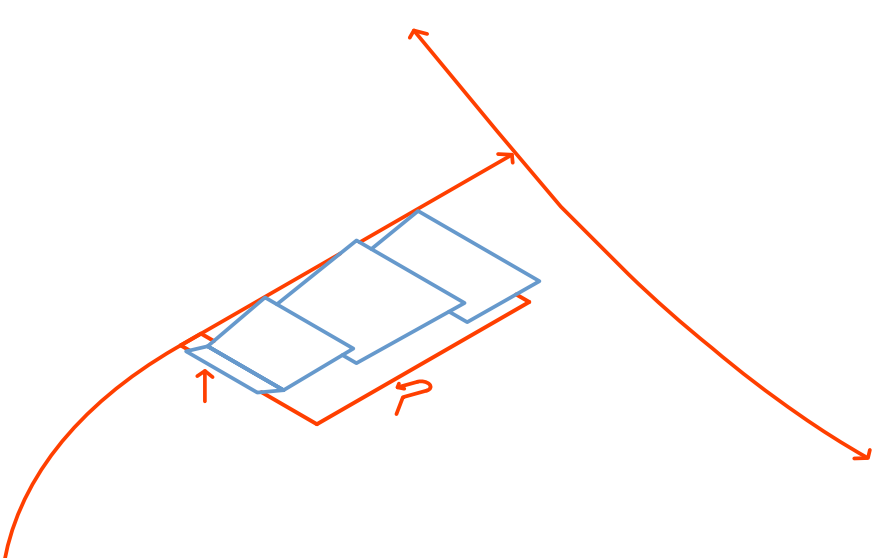
LES TOITURES, ENTRE IDENTITÉ ET ÉNERGIE



Les toitures assurent plus qu'une fonction de couverture. D'une part, elles forment un dispositif architectural porteur de l'identité du site. En tirant parti de la hauteur offerte par le plan de quartier, leurs géométries singulières composent des espaces ouverts et généreux, offrant de nouveaux lieux de rencontre, de sociabilité et de contemplation du paysage.

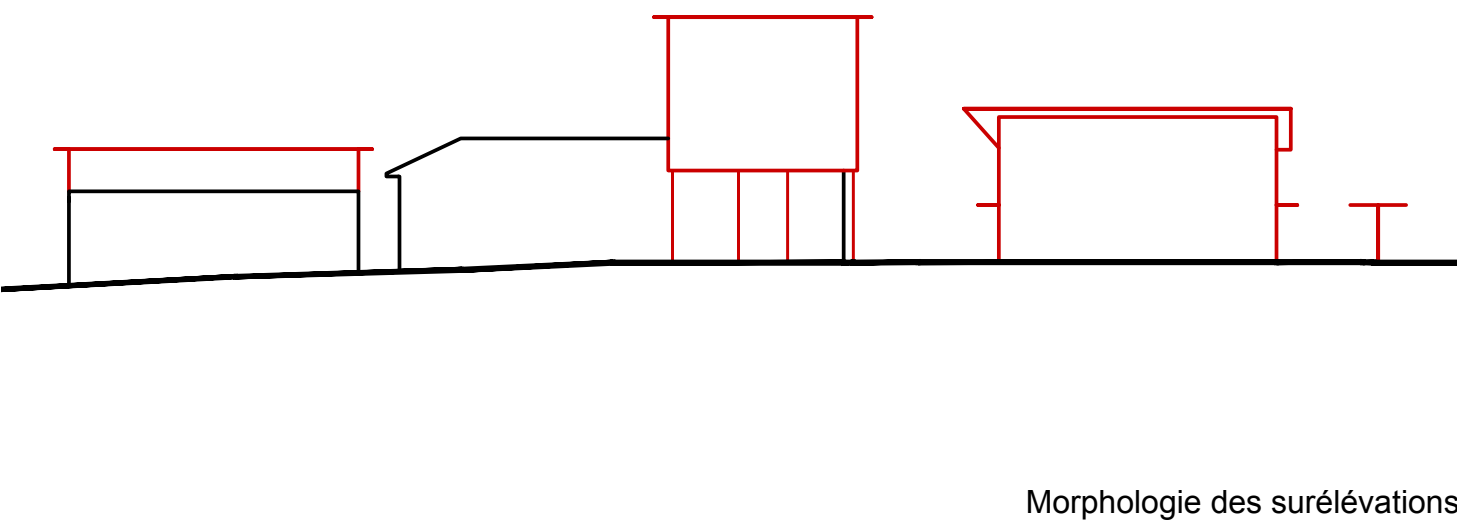
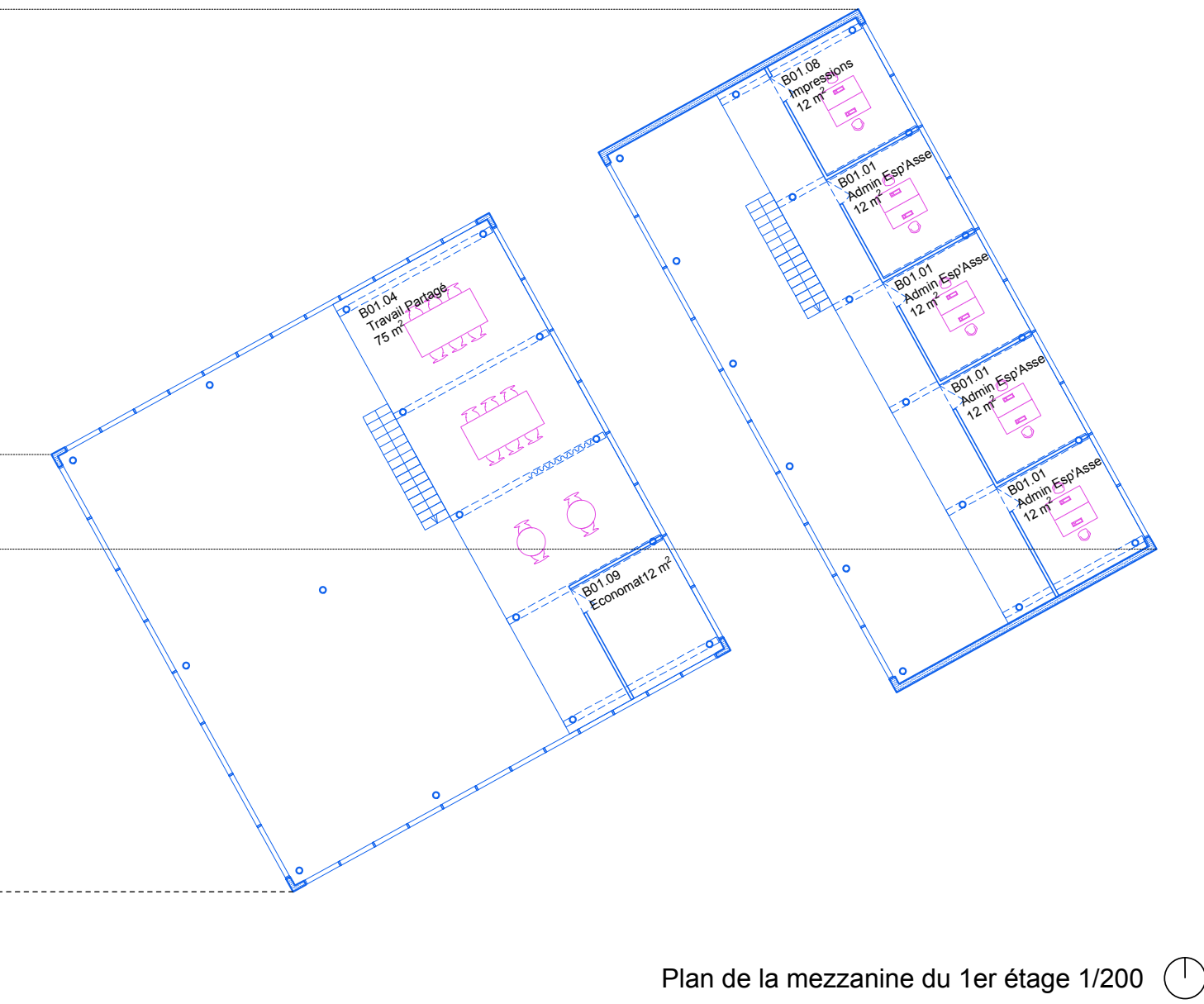
D'autre part, elles constituent un dispositif énergétique à part entière : revêtures de panneaux photovoltaïques, elles produisent l'électricité nécessaire aux bâtiments qu'elles abritent.

UNE CIRCULATION AMPLIFIÉE



La gestion des flux de nouveaux visiteurs constitue un enjeu majeur pour la MISS. Son ouverture vers la ville de Nyon invite à repenser le caractère public du lieu. Reliée à la passerelle de mobilité douce, l'esplanade devient une porte d'accès accueillante, ouverte à un large public.

À cette connexion s'ajoute un grand escalier public, à la fois voie de passage et scène ouverte, guidant naturellement vers l'intérieur du site et offrant un espace de rencontre vivant.



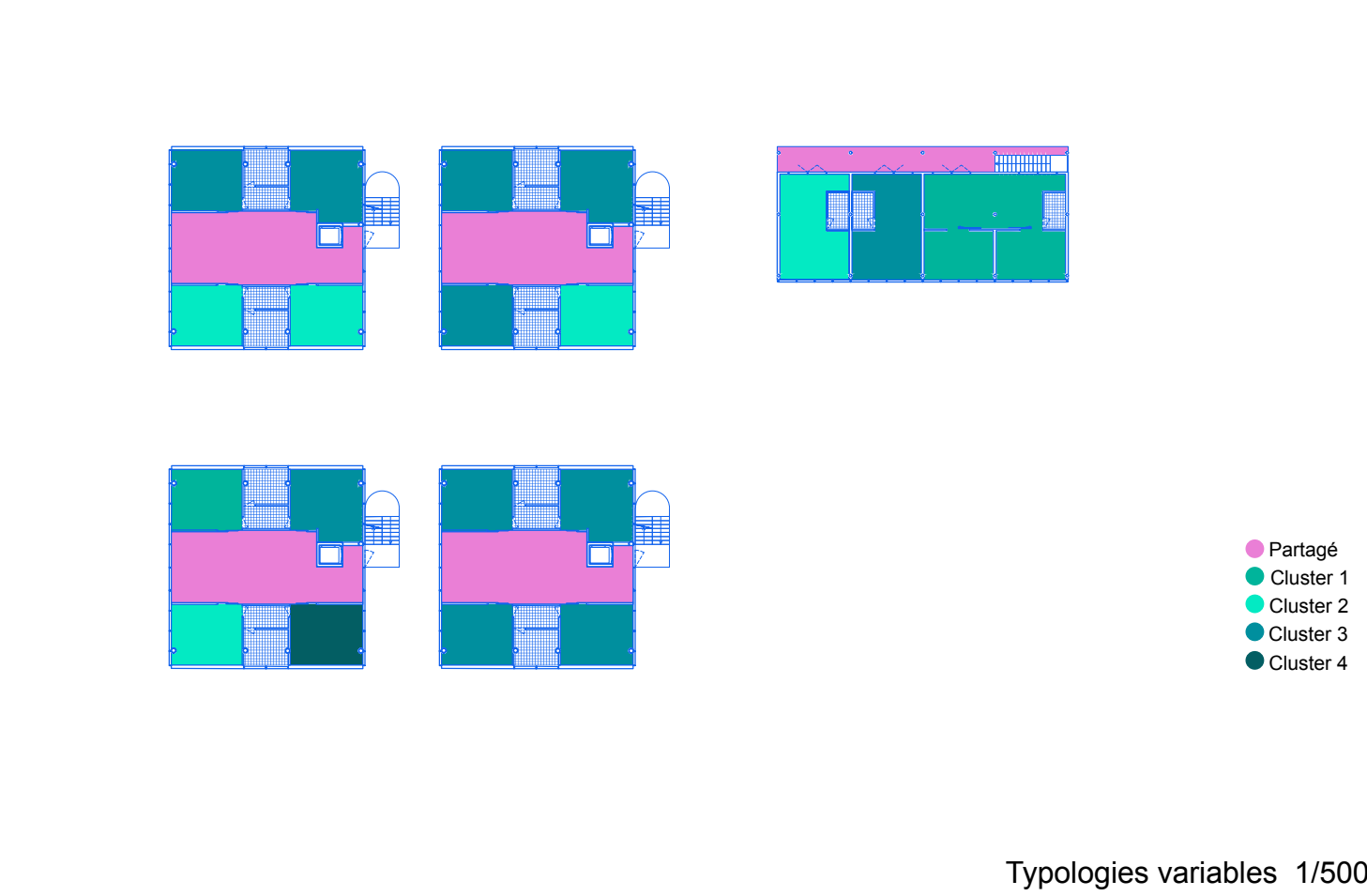
SURÉLÉVATIONS, TYPOLOGIES ET NOUVELLE DOMESTICITÉ

Les nouveaux logements créés s'inscrivent dans la continuité du projet de la MISS. Chaque bâtiment est surélevé selon son potentiel, à la fois urbain et structurel.

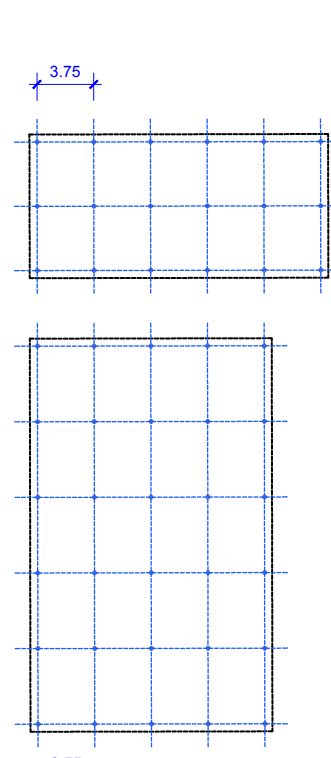
Le bâtiment A gagne quatre niveaux supplémentaires grâce à une nouvelle structure périphérique, affirmant un point haut qui fait écho aux surélévations déjà présentes sur le site. Il abrite une typologie de cluster aisément modulable, capable de répondre aux besoins programmatiques et à la flexibilité d'usages attendue. Plusieurs configurations sont possibles : un grand appartement familial, une colocation étudiante, deux logements distincts pour une famille recomposée, ou encore quatre unités partageant un espace commun. Le plan offre ainsi une grande liberté d'appropriation pour les futurs habitants.

Le bâtiment B, plus discret, est surélevé d'un seul étage, nécessitant des renforcements structurels limités. Une coersive prolongeant l'escalier existant dessert trois logements – deux studios et un grand 2.5 pièces – et fonctionne également comme balcon partagé grâce à sa généreuse largeur. En concentrant les interventions sur ces points précis, le projet atteint les surfaces prévues par le plan de quartier tout en respectant l'équilibre général du site.

SURÉLÉVATIONS, TYPOLOGIES ET NOUVELLE DOMESTICITÉ



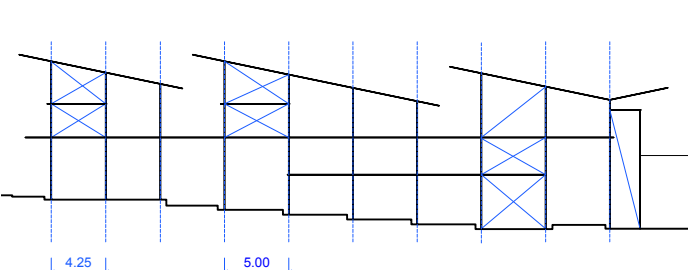
STRUCTURE PORTEUSE



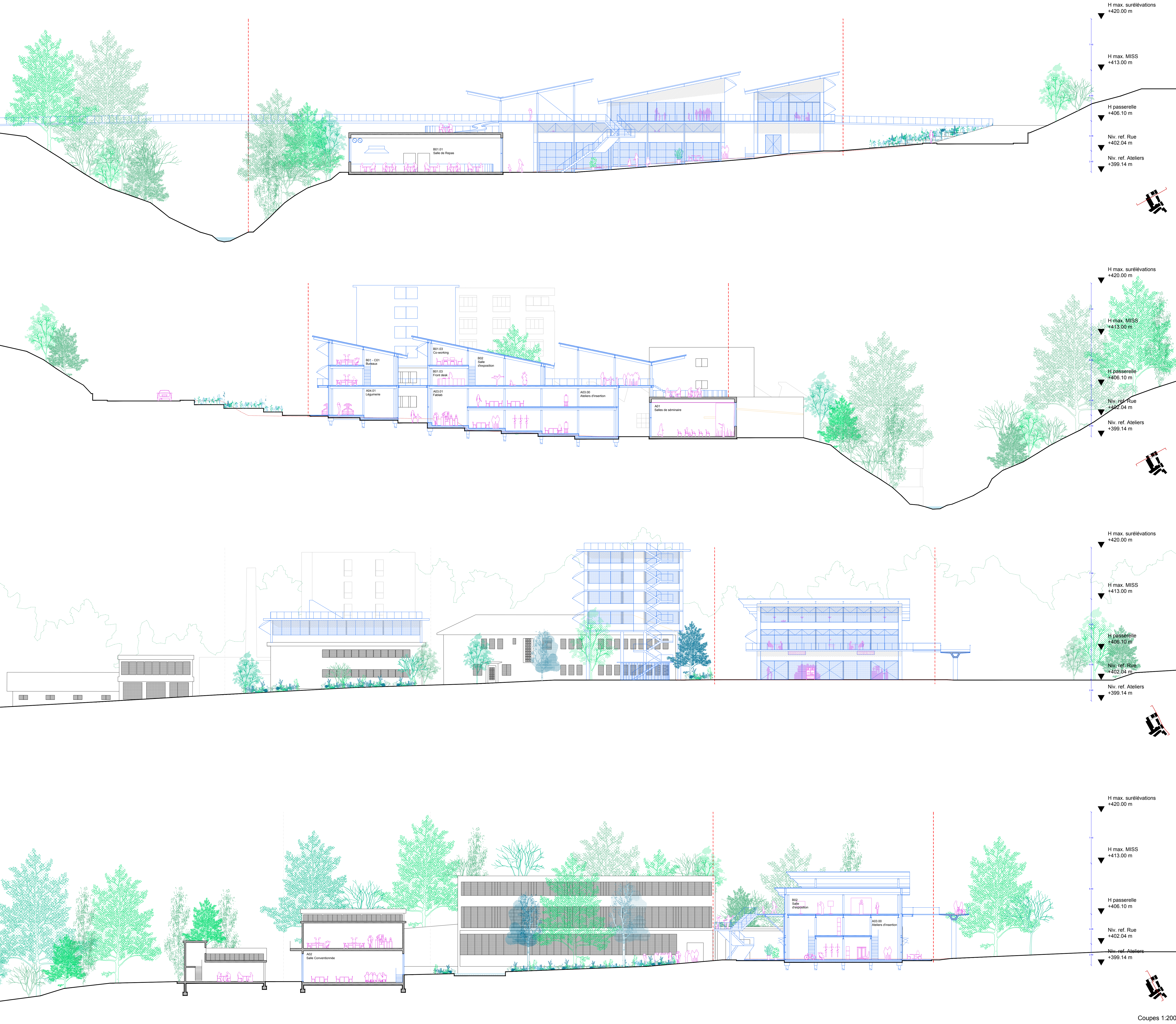
La structure suit une trame régulière de 3,75 m x 5,00 m, garantissant flexibilité programmatique et possibilités d'adaptation à de futurs changements. La portée de 3,75 m est reprise par les dalles de réemploi, pour maximiser la compatibilité avec de nombreux éléments disponibles sur le marché secondaire. L'ossature primaire se compose de poteaux et poutres métalliques. La portée libre de 5 m est assurée par différents profils standards. Afin de garantir un appui suffisant, des plaques sont intégrées dans les joints entre éléments. Les dalles de réemploi sont connectées aux profils métalliques, permettant leur ancrage et assurant la transmission des efforts horizontaux aux contreventements du bâtiment. Sur le socle prennent place trois toitures inclinées : elles se composent de grilles de poutres métalliques de réemploi, supportant une couverture légère et permettent des portées plus généreuses, tout en suivant la trame principale.

La fondation du bâtiment est assurée par des fondations locales s'appuyant sur les couches de terrain portant.

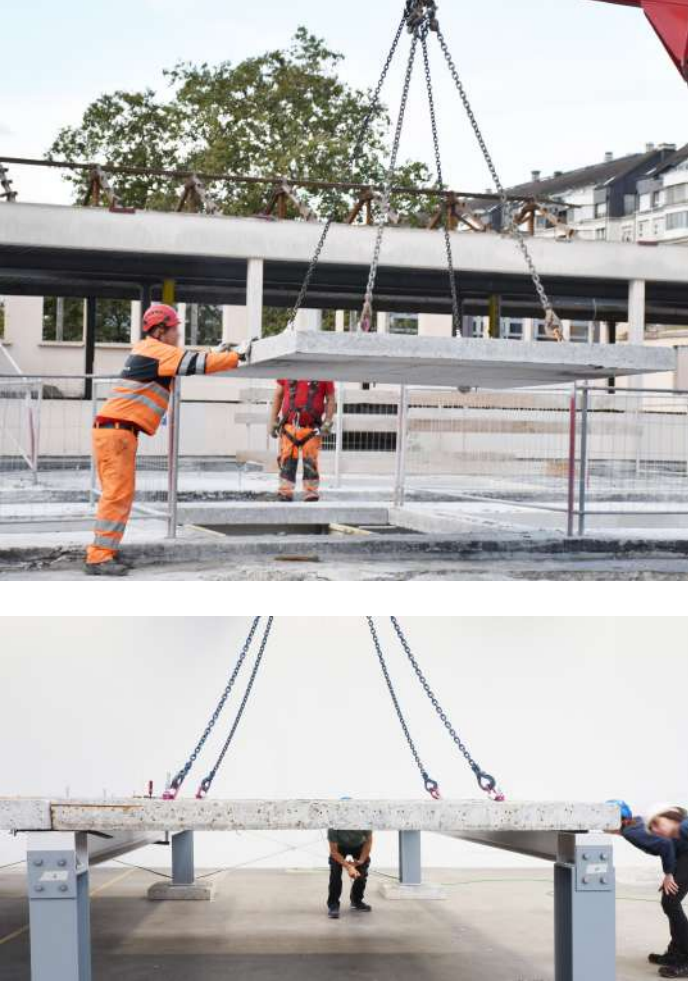
Concernant la surélévation des bâtiments le long de la route de l'Etraz, l'intervention est adaptée aux structures existantes : Au sud, une surélévation légère d'un étage est rendue possible par les réserves de charges de la structure massive. Des renforcements localisés suffisent pour reprendre les charges ponctuelles des nouvelles colonnes en bois. Au nord, la structure légère existante ne présente pas de réserves. Une surélévation concentrée, limitant les points d'intervention sur la structure existante, est donc proposée. De nouveaux appuis extérieurs, complètent 6 points d'appuis intérieurs renforcés par des colonnes en béton et par des fondations adaptées. Les quatre nouveaux planchers sont réalisés en structure bois légère, avec des poutres principales en bois lamellé-collé.



Plan de site, 1er étage 1/200



CONCEPT STRUCTUREL ET DE RÉEMPLOI



Attitude
Le réemploi est l'une des stratégies fortes du projet pour soutenir de manière exemplaire une construction durable, locale, bas-carbone et économie en ressource naturelle, ainsi qu'une économie locale solidaire.

Les nouveaux bâtiments seront parmi les projets pionniers suisses en termes de réemploi. De nombreux éléments « légers » - les séparations intérieures, les équipements sanitaires, les éléments de cuisines, et le mobilier, et « lourds » - de éléments de la structures porteuses, sont finement pensés pour être réalisés avec des composants de réemploi. Pour le « lourd », la structure protégée des intempéries sera réalisée avec des dalles en béton armé de réemploi, disposées sur des poutres, sommiers et colonnes en profils métalliques, selon une trame dessinée pour être construits avec des profils de réemploi, dans des fourchettes de dimensions courantes. Ce système adapté de recherche de l'EPFL réduit de plus de 80 % le carbone embarqué de la structure, une partie qui constitue de très loin le plus grand poste en terme d'énergie grise dans un bâtiment.

Un approvisionnement progressif et inclusif
Les éléments légers seront progressivement stockés dans le bâtiment D, transformé en ressource locale le temps du projet de construction. Conçu comme un site de stockage temporaire, ce bâtiment sera un catalyseur de partage et apprentissage. Les usagers/artisans des locaux adjacents ainsi que les personnes en formation sur le site seront invitées à participer à la remise en état et à l'éventuelle transformation de ces éléments. Ces derniers seront récupérés à travers des opérations de démontage commandées auprès d'acteurs de la région (tel que la fondation à but social ProTravail, qui œuvre pour la réinsertion dans le marché du travail de personnes en fin de droit) ou directement acheté auprès de bourses de matériaux de seconde main (materiium, Prokaison...). Les enfants des écoles du district de Nyon seront invités pour des activités de peinture sur les meubles

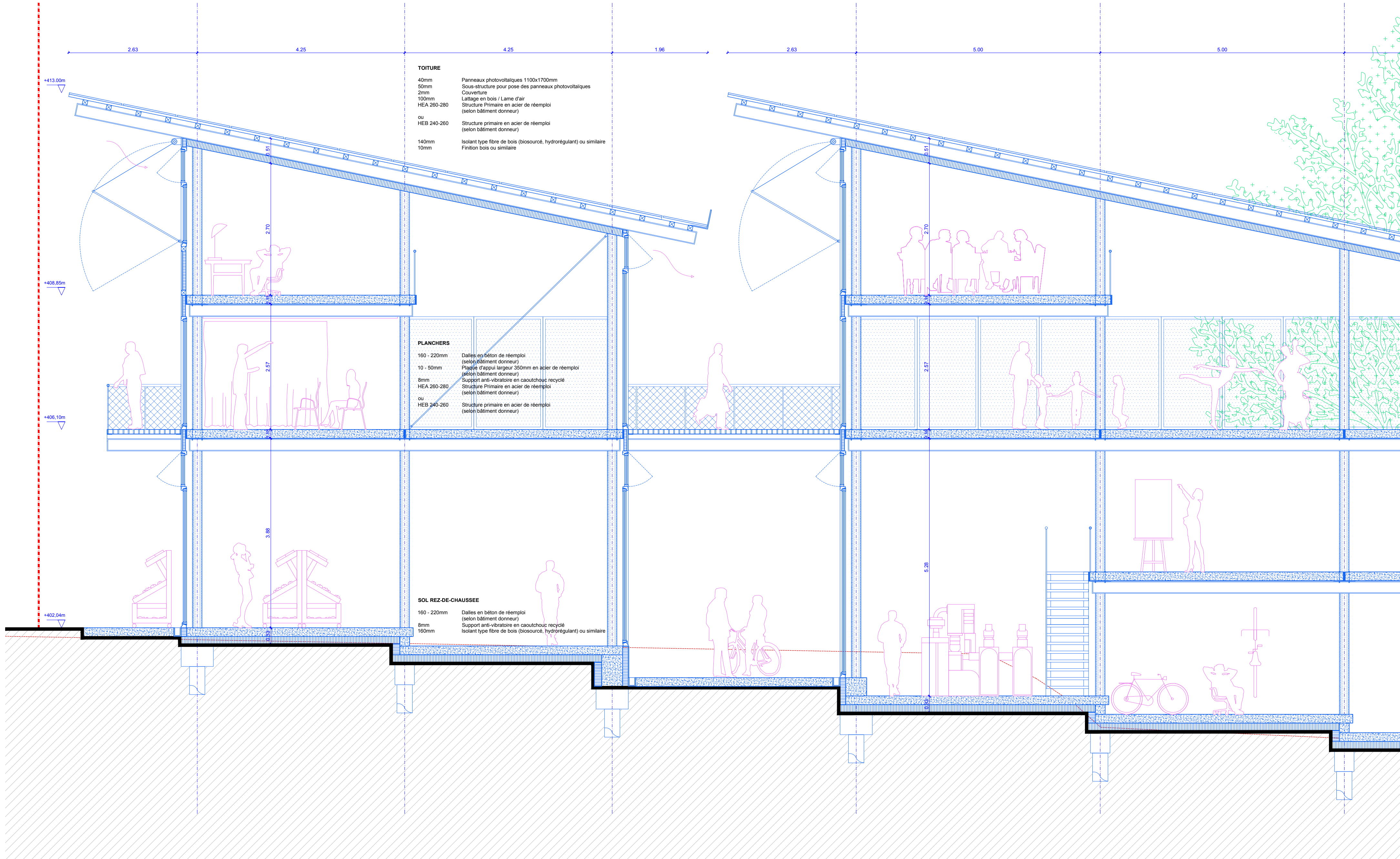


de réemploi qui orneront le nouveau bâtiment.

Pour les éléments porteurs, ces derniers seront progressivement stockés sur la zone 1, et seront disposés au fur et à mesure de leur récupération dans une forme paysagère rappelant une agora. Ces gradins de béton de réemploi serviront d'assise flexible, un gradin évolutif qui, avec sa forme arrondie, constituera un espace accueillant pour des représentations culturelles (théâtre, musicale, ...) en plein air. Progressivement que les pièces seront utilisées dans leur fonction final dans les nouveaux bâtiments, le gradin s'affinera. Lors de cette période de construction, le gradin aura des horaires d'ouverture réduits, se focalisant sur le week-end pour le pas interférer avec les opérations de construction.

Une démarche globale silencieuse
Le réemploi s'ajoute à une série de décisions spatiales et conceptuelles, qui ancrent fortement le projet dans une démarche durable, bas-carbone :
La conservation du bâti existant et une stratégie de rénovation thermique, une approche qui réduit d'environ 70 % l'empreinte carbone de l'opération comparé à une démolition-reconstruction
L'absence de construction en sous-sol, ce qui, au-delà de largement réduite la quantité de béton nécessaire à la construction de ces sous-sols, limite fortement à la quantité de terre d'excavation, le plus grand flux de déchet de construction en Suisse.
Des trames structurelles régulières, qui permettent une utilisation optimale et minimal de la matière
Des formes compactes, qui limitent les déperditions thermiques.

Processus de réemploi de dalles en béton, SXL



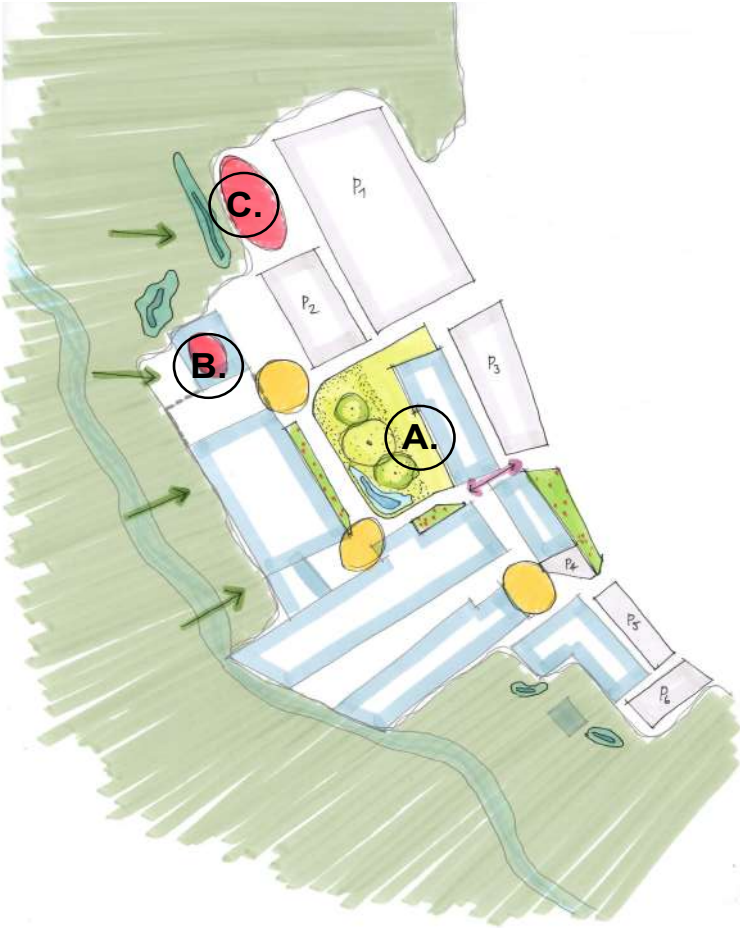
Coupe constructive 1/50

MEP MAISON DES INNOVATIONS SOCIALES ET DES SOLIDARITES
UN PHASAGE CLAIR, AU SERVICE DU PROJET

ÉTAPE 1: ACTIVATION

Le site s'anime peu à peu et révèle de nouveaux signes de transformation. À l'Est, les franges du projet retrouvent une nouvelle vitalité, tandis que la cour du maronnier se pare de jeunes arbres qui annoncent un renouveau. Des espaces pour les vélos prennent place, et le parking du Nord poursuit son rôle de respiration

fonctionnelle. Dans le même temps, les matériaux de réemploi sont patiemment sourcés; et seront entreposés au Nord comme une réserve en attente de devenir matière de construction. De nouveaux accès s'ouvrent, dessinant des circulations plus fluides et préparant le terrain à la métamorphose à venir.

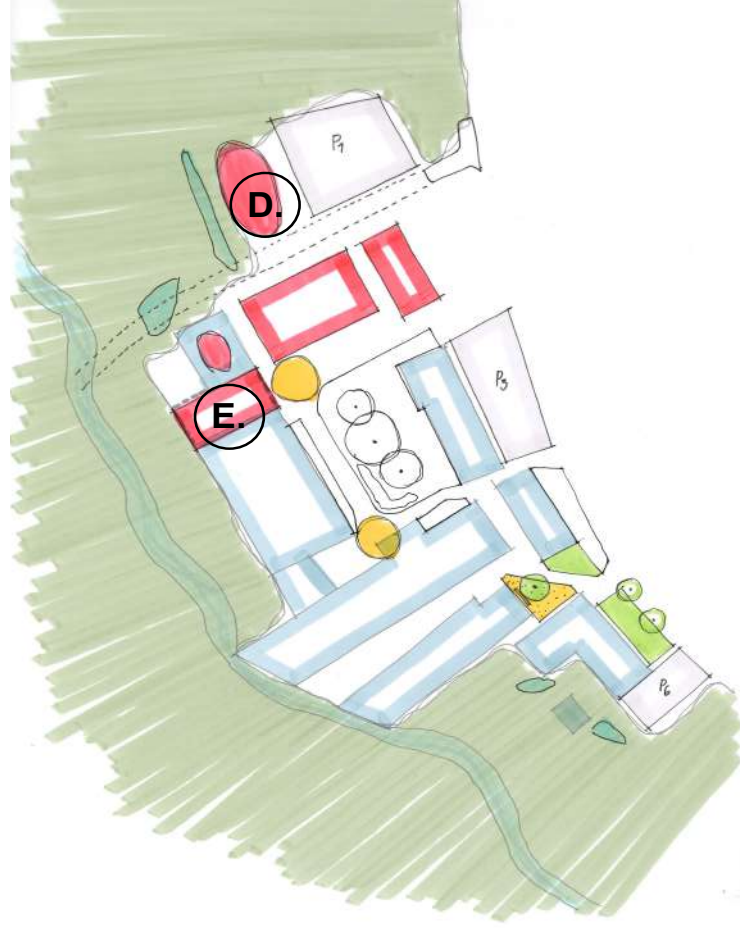


A. Comme premier acte: planter des arbres plutôt que poser une pierre.
B. Ouverture du stockage pour les éléments de second-œuvre de réemploi dans le bâtiment D existant
C. Démarrage progressif du stockage des éléments porteurs en extérieur pour former une agora en béton de réemploi

ÉTAPE 2: CHANTIER VIVANT

Le chantier devient un véritable terrain d'expérimentation. La construction de la MISS ne se limite pas à l'édification d'un bâtiment : elle s'invente dans l'échange avec les usagers, dans les essais menés directement sur le site, et dans l'orchestration des matériaux de réemploi soigneusement collectés et stockés. Tandis que la passerelle de mobilité douce prend forme

en parallèle, certains lieux s'animent de manière ponctuelle : des ateliers ouverts invitent à réfléchir et à agir autour des pratiques de réemploi, au plus près de la zone de stockage du gros œuvre. Les éléments de second œuvre, quant à eux, trouvent refuge dans le bâtiment D, devenant une réserve intérieure prête à nourrir la suite du chantier.

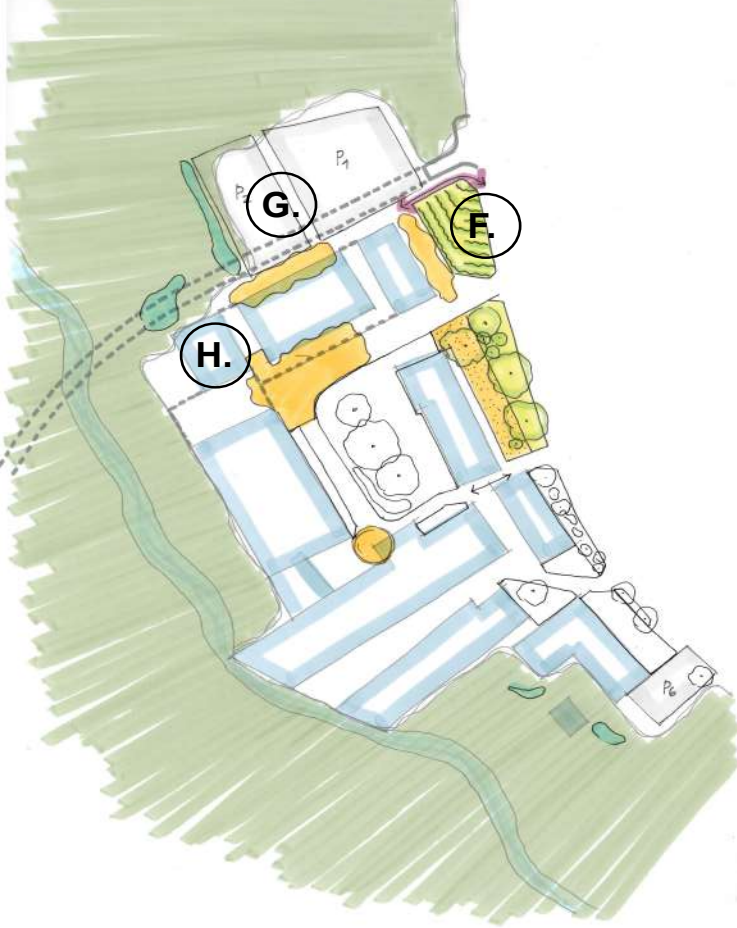


D. L'agora de réemploi, une économie solidaire et un tissu social densifié par des activités intergénérationnelles
E. Le stockage se remplit. Les matériaux sont reconditionnés par les acteurs du bâtiment adjoint. Des ateliers de remise en état sont organisés avec la communauté.

ÉTAPE 3: ÉPANOUISSEMENT

La MISS déploie pleinement sa présence. Le bâtiment inauguré résonne de vie : la terrasse du restaurant se remplit de conversations, les ateliers se peuplent d'activités et de gestes quotidiens. Certaines surfaces, libérées de l'existant, trouvent de nouveaux usages, dessinant

des possibles en mouvement. La légèreté s'épanouit au rythme de son potager, ancrant la production vivrière dans le site. Les espaces interstitiels, tantôt habités, tantôt silencieux, composent une respiration vivante, signe d'un lieu désormais amplifié, multiple et ouvert.

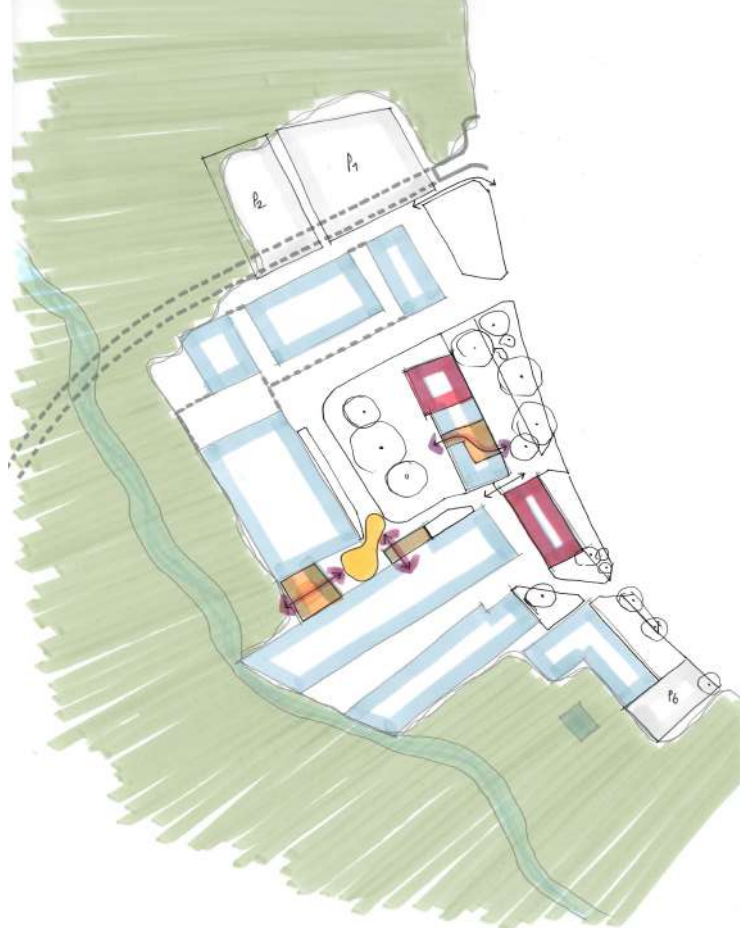


F. Les potagers en terrasses sont plantés
G. L'agora évolue! Les rangs disparaissent au fil de la construction
H. Le stockage intérieur se mue progressivement dans son état de fonction final

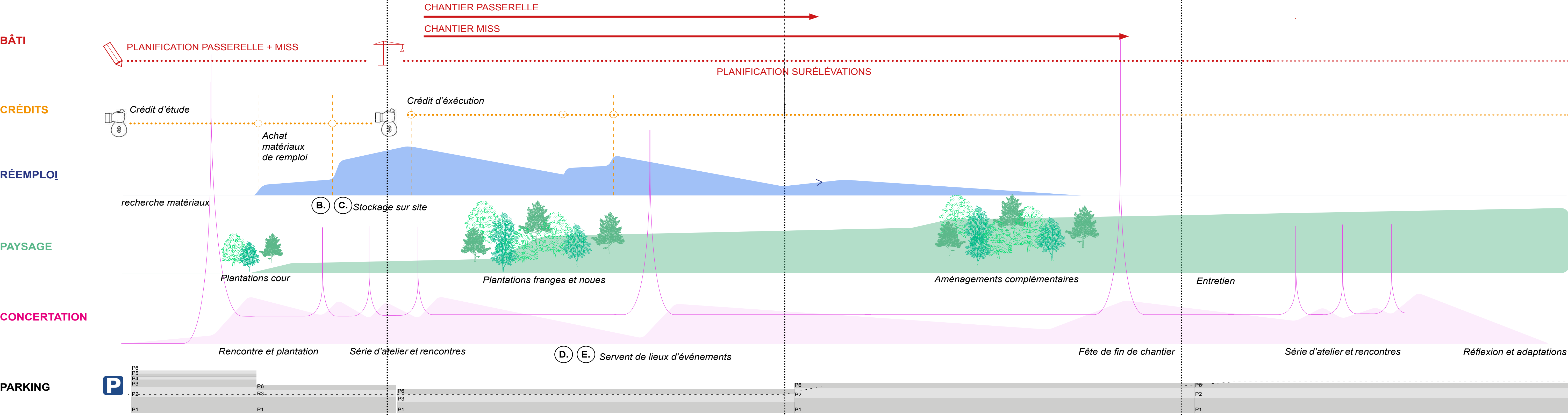
ÉTAPE 4: LE TEMPS LONG

Le chantier ne s'éteint jamais vraiment : il se prolonge, se renouvelle, s'adapte. Sur la route de l'Etraz, les bâtiments s'élèvent, tandis que certains rez-de-chaussée sont repensés pour accompagner l'arrivée des nouveaux logements. Des percées s'ouvrent vers la forêt, qui

peu à peu reprend sa place et étend son empreinte vivante au cœur du site. Le futur s'esquisse ici comme une transformation en mouvement, ouverte aux métamorphoses du temps et du lieu, où les interventions humaines dialoguent avec le retour du paysage.



L'histoire continue...



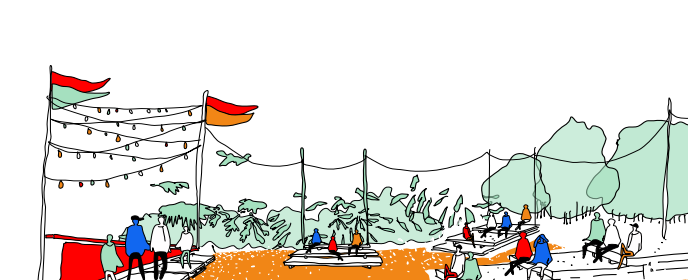
SEMER, AGIR, IMAGINER

Lancer le processus par une combinaison d'action et de réflexion sur le terrain, et poser les bases d'une dynamique de travail commune entre experts d'usage (usagers d'aujourd'hui et demain, avec des savoir faire à mettre en œuvre ou à découvrir), techniques (équipe de mandataires et MO, d'autres), et des partenariats (associations sur place, la Ville ou d'autres collectivités). Une série de journées d'ateliers et de rencontres ouvrent un chantier participatif visible dans l'espace à transformer.



EXPÉRIMENTER ET ANALYSER

Les micro-projets issus du Temps 1 sont transformés en actions pilotes concrètes : événements, installations temporaires, aménagements logés ou projets socioculturels - permettant de tester les idées directement sur le terrain et de rassembler des publics variés. Chaque projet est préalablement précisé ses objectifs, résultats attendus, modalités d'évaluation, budget, acteurs impliqués, partenariats et gouvernance. Ils sont ensuite présentés l'ensemble des participants afin de recueillir l'adhésion, affiner les détails et constituer des groupes motivés autour de chaque micro-projet. Une fois validés collectivement, les projets sont lancés officiellement, avec un calendrier précis, une répartition claire des rôles et une communication externe pour impliquer le quartier et rendre visibles les expérimentations.



COMMUNICATION ET PROJECTION

Le troisième temps clôture le cycle d'expérimentation en mettant en valeur les apprentissages collectifs et en intégrant les retours issus des micro-projets dans le développement du projet de quartier. L'équipe de mandataires, en lien avec les participant-es et les partenaires, propose des ajustements précis du projet à partir des évaluations menées : ce qui fonctionne, ce qui doit être adapté ou prolongé, et ce qui pourrait être répliqué ailleurs. Ce temps est aussi celui de la mise en récit et du partage public



TRANSFORMER ET PROLONGER

Ce dernier temps ouvre le projet vers son futur et prépare la continuité des dynamiques engagées. Il s'agit de passer du stade expérimental à une mise en œuvre durable, en consolidant les apprentissages, les liens tissés et les nouvelles pratiques de collaboration. Les actions réussies deviennent des éléments pérennes du site, intégrés dans le fonctionnement quotidien du quartier. En parallèle, un cadre de suivi et d'évolution est mis en place afin que les habitantes, asso-

ciations et partenaires puissent poursuivre le processus, ajuster, inventer et faire vivre le lieu au fil du temps. Ce temps n'est pas une fin, mais un passage : il ouvre la possibilité d'un projet en mouvement, capable de se réinventer selon les besoins et les envies à venir.

